Mai 2022

Joli mois de Mai

Le mois de mai est un ami L'air sent la rose, le ciel est beau Il m'invite à la rêverie Je m'enchante au bruit du ruisseau.

Le mois de mai est mélodie Je sifflote avec les oiseaux Pour son muguet au bois joli Pour l'explosion du renouveau.

Je veux chanter crescendo « Le mois de mai est un ami ».



INFOS MUNICIPALES

Commémoration du 8 mai 1945

Dimanche 8 mai sera commémoré la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

A cette occasion nous vous proposons de nous retrouver à partir de:

10h30 : Rassemblement des autorités, anciens combattants, cour de la Mairie.

10h45 : Formation du cortège et déplacement vers les monuments aux morts.

11h00 : Début de la cérémonie

A l'issue de cette commémoration, sur l'invitation de M. le Maire, un pot de l'amitié sera partagé.

Elections législatives

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des députés pour les cinq prochaines années.

Recensement

Les jeunes doivent se faire recenser en Mairie dans le mois qui suit leurs 16 ans. Cette démarche est obligatoire pour passer un examen, s'inscrire au permis de conduire ou à un concours.

Passage de la balayeuse : lundi 16 mai

Pensez à ne pas laisser vos véhicules sur la chaussée.

Travaux Rue de la Hache

Les travaux étaient prévus le 19 avril dernier, en raison d'une rupture d'approvisionnement en enrobé, ils sont reportés fin mai.

Voirie

Le Conseil Départemental a programmé la réfection de la RD (16), Rue Saint Louis, Route de Mauron, depuis la place des anciens combattants jusqu'à la sortie du bourg. Ces travaux seront réalisés au mois de septembre.

Assainissement

Lundi : 15h à 17h en Mairie

Mairie: 02.97.74.40.15

accueil.mairie@guilliers.fr

https://www.guilliers.fr/

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi: 9h00 à 12h15 – 13h30 à 17h00

Mercredi : 9h00 à 12h15

1^{er} et **3**^{ème} samedi : 9h00 à 12h15

<u>Cantine – Garderie :</u>

02.97.74.50.15

Assistante sociale :

02.97.73.22.00 sur R.D.V

<u>Bibliothèque</u>: 02.97.74.48.32 *Mercredi* 15h00 à 17h00 Samedi 10h30 à 12h15

Espace Public Numérique:

02.97.22.99.38

Mardi: 14h00 à 15h30 Atelier d'initiation Mardi: 15h30 à 17h00

Accès libre

Déchèterie Les Tertres:

02.97.22.85.80

Lundi et Jeudi :

8h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00

Samedi :

8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30

Ploërmel Communauté:

02.97.73.20.73

Portage des repas :

02.97.93.99.92

Gendarmerie: 17

Brigade de Ploërmel:

02.97.74.06.14

Maison Paroissiale:

02.97.74.40.66

Cabinet médical:

02.97.74.42.96

Cabinet kiné:

02.97.70.69.20

Pompiers: 18 ou 112

Samu: 15

Pour les urgences : 3237

LA POSTE :

Du lundi au samedi De 9h45 à 12h00 Départ courrier : 12h00

Ν

Après être intervenu au niveau des lagunes pour le curage des trois bassins, Ploërmel Communauté va réaliser des travaux sur le réseau d'assainissement, à savoir sur la route de Néant-Sur-Yvel, depuis le carrefour avec la Rue Saint Louis, et ce en allant jusqu'aux lagunes.

Puis Rue du Stade, depuis la Rue Anne de Volvire, traversant le terrain de foot annexe pour rejoindre le poste de relevage situé Rue du Stade angle impasse du square.

Electrification

Morbihan Energie a aussi décidé de réaliser des travaux en campagne, sur le réseau électrique. Inscrit dans le programme tempête, c'est le village de la ville Tremal, qui va voir le réseau entièrement refait en souterrain.

Dans le programme de renforcement du réseau ce sera le village de la ville Rouxel qui verra le réseau totalement rénové, là aussi en souterrain. Il est à préciser que ce secteur est encore doté d'une installation datant de plusieurs décennies.

Pour le compte de la commune, une intervention est programmée pour le remplacement de lanternes sur poteaux béton. Une vingtaine de nouveaux éclairages vont être installés route de Mauron ainsi que dans le lotissement et la rue de Perhan.

Carte Nationale d'Identité

Dans la perspective des vacances scolaires et congés d'été et de la préparation aux examens scolaires qui constituent des périodes de fortes demandes de titres d'identité, il est fortement recommandé d'anticiper plusieurs mois en amont les demandes et renouvellements de cartes nationales d'identité et de passeports.

Le délai de remise d'un titre comprend la séquence du rendez-vous dans une des mairies équipées d'une station de recueil de données à laquelle s'ajoutent les temps d'instruction, de confection et d'acheminement. Pour information, les mairies équipées dans notre secteur sont : Ploërmel, Mauron et Josselin.

Stationnement

Pour la sécurité de tous, ne stationnez pas sur les trottoirs. **Ceux-ci sont réservés aux piétons.** Le stationnement sur un trottoir pouvant constituer un danger pour les piétons qui se retrouvent dans l'obligation d'emprunter la chaussée, peut donner lieu à la remise d'une amende d'un montant de 135 €. Vous avez à votre disposition plusieurs parkings : Rue du Douet, Place des anciens combattants, Rue de la Ruée, Place de l'ancien Proxi, au lotissement les Grands Chênes, à la salle du Carrouêz, au cimetière, à la salle de sport et au terrain de foot.

Soyons citoyens pour le bien de tous.

Sécurité routière :

A moto ou en scooter, sans équipement complet, vous risquez d'y laissez votre peau!

Lors d'une chute à 30 km/h, le frottement de la route est aussi abrasif que le papier de verre. Il est donc nécessaire de porter un équipement adapté et complet. En effet, l'absence de carrosserie des motos et scooters doit être compensée par une tenue vestimentaire adaptée et conçue pour vous protéger. Les équipements de protection individuelle (blouson, gants, pantalon, chaussures, casque,) permettent de diminuer les lésions, les fractures, les brûlures, et les abrasions cutanées ou musculaires. Pour des raisons de sécurité, certains équipements sont obligatoires et leur défaut est sanctionné par le code de la route.

Équipements obligatoires : casque, gants certifiés, gilet de haute visibilité dans le véhicule à porter en cas d'arrêt d'urgence.

ROUTIÈRE VIVRE,

ENSEMBLE

Équipements vivement recommandés : Bottes, vêtements renforcés et airbag certifié.

Soutien du département aux associations : une aide à l'investissement

renforcée.

Le dispositif « équipements sportifs, socio-éducatifs, sanitaires, sociaux et cultures des associations » a pour objectif d'accompagner les associations morbihannaises dans leur projet d'investissement.

Nouvelle disposition:

Le 18 mars 2022, l'assemblée départementale a voté en faveur de l'abaissement du seuil (de 15 000 à 5 000€) de l'aide à l'investissement subventionnable (taux d'aide de 20% d'une dépense subventionnable comprise entre 5 000 et 150 000 € TTC) afin d'accompagner un plus grand nombre d'associations dans leur projet d'acquisition de matériel ou d'équipement, de construction, rénovation ou extension des infrastructures. Pour une mise en accessibilité des équipements, la dépense subventionnable minimum est de 3 000€ TTC.

Un taux d'aide de 50% pour une dépense comprise entre 3 000 et 25 000 € TTC dans la limite d'une aide tous les trois ans, peut être accordé pour l'acquisition de véhicule(s).

Les demandes d'aide sont à déposer à l'adresse internet suivante : https://subventions.morbihan.fr avant le démarrage des investissements.

Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact auprès des conseillers départementaux de notre canton ou auprès de la Direction de l'action territoriale et de la culture au 02.97.54.80.26.

Annonce recrutement

L'association EPAL, bureau à Brest, Quimper, Rennes, Nantes et permanences régulières sur le Morbihan, recrute des accompagnateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des mineurs et adultes en situation de handicap.

Vous êtes disponibles pour partir 2, 3 ou 4 semaines sur l'un de nos 200 séjours, rejoignez nos équipes d'animation ! 250 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Pour plus de renseignement et postuler : http://www.epal.asso.fr/postuler-en-ligne.php



DU COTÉ DES SERVICES

A la bonne bouche : Que se passe-t-il du côté de la boucherie en mai?

Dimanche 8 mai:

Fermeture de votre boucherie pour cause de présentation au concours « la boucherie à la cote » au festival de l'artisanat à Quimper.

Semaine made in viande du 11 au 18 mai :

Venez découvrir mon univers au travers de photos et dégustations le samedi 14 et dimanche 15 mai. N'hésitez pas à venir nombreux, un pot de l'amitié vous sera offert en fin de matinée.

A très vite!

Evelyne

L'entracte

Le Bar, Tabac, Jeux, Epicerie L'ENTRACTE organise un concert en extérieur dans le cadre de la fête de la musique le **4 juin 2022** à partir de 19h30 devant le bar. Pour cette occasion, une buvette et un stand galettes saucisses seront mis en place. Nous vous y attendons nombreux dans la joie et la bonne humeur. Cédric et Isabelle.

DU COTÉ DES ASSOCIATIONS

Bibliothèque

Venez découvrir nos bandes dessinées adultes et jeunesse.

L'association Guilliéroise des Croix et du petit patrimoine

L'association Guilliéroise des Croix et du petit patrimoine, à travers ses adhérents, profite du printemps et de la renaissance de la nature pour entretenir et fleurir les croix. Elle rappelle que dans chaque village où se trouve une croix, chacun(e) peut aider à fleurir et à couper l'herbe autour de la croix qui s'y trouve.

Les Guillerets

Michel

Après notre assemblée générale et notre repas « A la bonne franquette » qui ont reçu un succès bien audelà de nos espérances. Les Guillerets ont retrouvés l'envie de sortir, de passer de bons moments ensemble.

Au programme pour les prochaines semaines : Atelier cuisine, journée pêche, loto, reste à définir. Les dates vous seront transmises au plus vite.







DU COTÉ DES ECOLES

Ecole Robert Desnos

Les élèves de l'école, en association avec l'école publique de Taupont, se sont investis dans le projet humanitaire au Sénégal. Des vêtements ont été récoltés ainsi que des manuels scolaires. Ils ont été acheminés durant les vacances du printemps.



Pour cette fin d'année, dans le cadre du PEL, les enfants achèveront leurs films d'animation (CP-CE1), leurs ateliers « théâtre » (CE2-CM), et leur découverte de la danse (maternelle).

Ecole Sainte-Marie

L'école Sainte Marie prépare activement la prochaine marche gourmande qui aura lieu le samedi 18 juin.

Deux circuits sont proposés : 9 et 12 km. Le départ se fait au complexe sportif de 17h30 à 20h.

Tarifs: adultes 16€ / enfants (-12 ans) 6€ boisson comprise.

Vous pouvez réserver en appelant au 07.50.60.16.54 avant le 4 juin (nombre de place limité), des bulletins d'inscription sont également disponibles dans les commerces guilliérois.

Au menu:

Apéritif et mises en bouche

Crudités

Joue de bœuf avec gratin dauphinois

Poêlée de légumes

Fromage

Grillé aux pommes

A chaque plat son animation! De quoi mêler balade au cœur de la nature guilliéroise, repas et divertissement.

DU COTÉ DES SPORTS

Football Avenir de Guilliers

Derniers matchs de la saison :

- Dimanche 8 mai : L'équipe A reçoit Mohon et l'équipe B Mohon.
- Dimanche 22 mai : L'équipe A reçoit Buléon Lantillac et l'équipe B reçoit Monterrein.

Handball

Nous vous présentons pour le mois de mai deux thématiques :

1. Les matchs à domicile du mois de mai

Le samedi 7 mai : les - 13 filles contre Vannes et les - 15 filles contre Plouagat Le samedi 14 mai : les - 13 gars contre Rhuys 2 et les - 11 mixtes contre Noyal Muzillac Le samedi 21 mai : les séniors hommes contre Merdrignac.



Rejoignez-nous

Venez nombreux

2. Le club prépare la saison prochaine!

Le club recrute sur toutes les catégories!

Rejoignez-nous en cette fin de saison en participant à quelques entrainements.

Le club recherche un entraineur pour les équipes séniors Hommes et Femmes pour la prochaine saison.

DATES A RETENIR

Dates	Manifestations	Organisateur / lieu
Du 30 avril au 8 mai 2022	Salon d'art	Mairie – Salle du Carrouêz
8 mai 2022	Commémoration du 8 mai 1945	Mairie – Place de l'Eglise
4 juin 2022	Fête de la Musique	Bar l'ENTRACTE
18 juin 2022	Marche gourmande	Ecole Ste Marie – Complexe Sportif

Le Maire - Joël LEMAZURIER





UN PEU D'HISTOIRE ...

LA CAPITULATION SANS CONDITION DE L'ALLEMAGNE

La Seconde Guerre mondiale prit fin en Europe le 8 mai 1945 avec la capitulation sans condition des forces armées allemandes. Celle-ci se déroula dans le quartier de Karlshorst, à Berlin, où l'Armée rouge avait établi son quartier général après la prise de la ville.

La veille, le 7 mai 1945, le colonel général et commandant suprême de la Wehrmacht Alfred Jodl avait signé la capitulation sans condition de l'Allemagne au quartier général des forces alliées, situé à Reims. Tous les participants avaient convenu que le document signé à Reims devait aussi être ratifié par le haut commandement allemand. La capitulation fut donc ratifiée également à Berlin, dans la nuit du 8 au 9 mai. Peu après minuit, le document fut signé au nom du haut commandement allemand par le maréchal Wilhelm Keitel, le colonel général Hans-Jürgen Stumpff et l'amiral Hans Georg von Friedeburg. Le maréchal Georgi Joukov le signa quant à lui au nom du haut commandement de l'Armée rouge, et le maréchal de l'air Arthur W. Tedder, en tant que commandant suprême adjoint des forces alliées. Une fois la capitulation ratifiée, le maréchal Joukov convia les forces alliées à un banquet. La victoire sur l'Allemagne et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe furent célébrées avec joie, non seulement au quartier général de l'Armée rouge à Berlin, mais aussi à travers le monde. Le 9 mai, date à laquelle la capitulation fut annoncée à Moscou, était considérée comme la date officielle de la fin de la guerre par l'Union soviétique, et l'est encore aujourd'hui par la Russie. Dans les pays occidentaux, le jour de la victoire en Europe est célébré le 8 mai.





Nous nous approchons des cérémonies et commémorations du 8 mai 1945. Or, il est affligeant de découvrir encore dans certains articles de presse le mot « <u>armistice</u> » accolé au 8 mai. Hélas, il est vrai aussi que quelques rares communes utilisent ce vocabulaire pour inviter aux cérémonies. Or, employer « armistice » pour mai 1945 constitue une erreur historique. Par avance, les Alliés se sont entendus pour que ce soit une « <u>capitulation sans conditions</u> » du régime criminel nazi et de son armée. Il n'y a donc pas eu de pacte avec les nazis mais une « capitulation ». L'Allemagne a perdu son gouvernement, son armée et son territoire a été intégralement occupé. Le respect dû aux victimes mérite, qu'à travers le temps et le rapprochement des populations européennes, que la réalité des faits soit conservée. La reddition de la poche de Saint-Nazaire en constitue une réplique (sans oublier que la Deuxième Guerre mondiale s'est terminée en Asie, avec là aussi, la « capitulation » du Japon). Sur vos calendriers, au regard du 8 mai 1945, il ne figure pas le terme « armistice », mais le mot Victoire en visant le nazisme et ses complices.